



CPU-CNRS

Ma thèse en 180 secondes

Édition 2021

Cahier de l'organisateur

(document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contacts :

CPU

Marine LOPES
Chargée de communication
103 Boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Tél. 01 44 32 90 05
Email : marine.lopes@cpu.fr

CNRS

Marie-Emilie ARRAULT
Chargée de communication
3 rue Michel Ange
75794 Paris cedex 16
Tél. 01 44 96 45 34
Email : marie-emilie.arrault@cnrs-dir.fr



Table des matières

I - Présentation générale	3
1. Qu'est-ce que c'est?	3
3. Pourquoi participer ?	4
4. Dates à retenir	4
5. Les prix.....	4
6. Cas particulier lié au contexte sanitaire	5
II – Engagements des regroupements universitaires et du comité national d'organisation (CPU, CNRS).....	5
1. Les regroupements universitaires participants s'engagent à :	5
2. Le comité national d'organisation (CPU, CNRS) s'engage à :	7
III - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation	7
1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours.....	7
2. Règlement.....	8
1. Contraintes techniques	8
2. Présentation orale	9
3. Support visuel	9
3. Critères d'évaluation	10
IV - Modalités d'organisation de la compétition	11
1. Sélection du jury	11
2. Déroulement de l'évènement	11
1. Matériel nécessaire	11
2. Préparation du lieu	12
3. Réunion de préparation/répétition générale.....	13
4. Pendant la finale	13
5. Vote du public.....	13
6. Proclamation et remise des prix.....	13
3. Désignation d'un animateur	13
V - Ligne éditoriale vidéo	13
1. Recommandations.....	14
2. Diffusions	14
VI - Coordonnées	15

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MC}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet à des **doctorants** de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis et surtout convaincant autour de son projet de recherche.

Chaque année, un appel est lancé à l'ensemble des regroupements universitaires et universités de France, afin que chacun organise un concours interne régional. Les deux lauréats ainsi sélectionnés représenteront leur établissement lors de la demi-finale nationale qui se tiendra sur 2,5 jours en avril 2021.

A l'issue de la demi-finale, 16 doctorants seront sélectionnés pour participer à la finale nationale en juin 2021.

La finale internationale, organisée à l'automne 2021 à Paris, regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (1 lauréat par pays).

Ce concours est organisé en quatre temps :

1. Une **finale régionale** (au sein des universités et regroupements universitaires membres de la CPU) permettra de désigner deux lauréats par regroupement (1^{er} prix du jury et prix du public ou 2^{ème} prix du jury si le prix du public est identique au 1^{er} prix du jury). Ces doctorants représenteront le regroupement universitaire lors de la demi-finale du concours.

En raison de l'annulation de l'édition 2020, tous les candidats 2020 pourront participer de nouveau en 2021. Les deux doctorants ayant remporté la finale régionale 2020 accéderont directement à la finale régionale 2021 sans repasser les pré-sélections du regroupement.

2. Une **demi-finale** nationale sera organisée sur 2,5 jours pour sélectionner les 16 candidats qui participeront à la finale nationale. En fonction de la situation sanitaire, la durée et les modalités de la demi-finale pourront être repensées ;
3. La **finale nationale** déterminera le doctorant représentant la France pour la dernière étape ;
4. La **finale internationale**, permettant aux participants de se confronter à d'autres publics, dans d'autres lieux, d'effectuer des rencontres, et de se confronter à l'universalité de la recherche. Cette dernière

étape verra la consécration de doctorants, récompensés par les trois prix du jury, le prix du public et le prix des internautes.

3. Pourquoi participer ?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* offre une occasion unique aux participants de **parfaire leurs aptitudes en communication**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Il offre ainsi l'occasion **de faire connaître le doctorat, un diplôme méconnu dans la société française**.

Il permet également à votre université et votre regroupement universitaire de faire la promotion des études supérieures auprès de vos étudiants de premier cycle.

Enfin, formidable exercice de médiation scientifique, il permet de montrer le dynamisme de la recherche française et de renforcer le dialogue science et société.

4. Dates à retenir

Mois	Tâches
3 novembre – 3 décembre 2020	Clôture de l'appel à participation des universités et regroupements universitaires membres de la CPU. Envoi de votre document d'inscription auprès de marine.lopes@cpu.fr et marie-emilie.arrault@cnrs-dir.fr
4 décembre 2020 – 19 mars 2021	Organisation des finales internes régionales dans les regroupements universitaires et universités participants
1 – 3 avril 2021	Demi-finale à Paris
Juin 2021	Finale nationale à Reims
Automne 2021	Finale internationale à Paris

5. Les prix

Lors des trois grandes phases de sélection (finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).
- Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).

Un prix du public sera également remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection.

En 2021, un prix des internautes sera décerné par le public présent en ligne lors de la finale nationale et la finale internationale. Les regroupements pourront également mettre en place ce vote des internautes sous réserve que le vote soit réalisé dans des conditions optimales (un internaute ne pouvant voter qu'une fois et uniquement pour un candidat).

L'obtention du 1^{er} prix du jury ou du prix du public (ou du 2^{ème} prix du jury dans le cas où le 1^{er} prix est identique au prix du public) permet aux candidats d'accéder à la demi-finale du concours. Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury permet l'accès à la finale internationale.

6. Cas particulier lié au contexte sanitaire

Dans le cas où le contexte sanitaire imposerait des finales sans public, le concours MT180 basculera en une version « tout numérique » avec :

- Des **finales des regroupements en huis clos**. Seuls les doctorants et le jury seront présents dans la salle pour l'audition. La finale sera retransmise en direct (et diffusée sur le site mt180.fr) et le regroupement pourra mettre en place un vote en ligne pour remplacer son prix du public par un prix des internautes. Dans le cas d'une finale à huis clos, seront envoyés en demi-finale le 1^{er} prix et le 2^{ème} prix du jury ou le 1^{er} prix et le prix des internautes, s'il a été mis en place.
- Une **demi-finale en distanciel** avec sélection des 16 candidats finalistes **sur vidéo**. Chaque regroupement enverra les vidéos de ses deux finalistes. La vidéo sur laquelle sera jugé le candidat sera tournée spécialement pour l'occasion par le regroupement et en respectant une charte graphique spéciale demi-finale. Cela permettra aux doctorants de retravailler leur texte pour la demi-finale s'ils le souhaitent et à la vidéo d'être tournée dans des « conditions studio » avec une captation vidéo et son optimale.
- Une **finale nationale à huis clos** : Seront présents dans la salle de spectacle, uniquement les doctorants finalistes et le jury. La finale est retransmise en direct sur le site mt180. Lors de la remise des prix, il y a 3 prix du jury et un prix des internautes.
- Une finale internationale à huis clos et suivant le même principe que la finale nationale.

II – Engagements des regroupements universitaires et du comité national d'organisation (CPU, CNRS)

1. Les regroupements universitaires participants s'engagent à :

- Organiser un concours au sein de son regroupement universitaire ou son université, **avant le 19 mars 2021** et à sélectionner deux doctorants qui les représenteront lors de la demi-finale;
- Former les doctorants qui le souhaitent à la médiation scientifique, la prise de parole à l'oral, la gestuelle, etc. afin de les préparer au mieux à l'exercice;
- Respecter la charte « Ma thèse en 180 secondes » :

- Apposition du logo MT180 associé au nom du regroupement universitaire sur l'ensemble des supports de communication ;
- Mention du comité national d'organisation dans les communiqués;
- Respect de la ligne éditoriale vidéo avant toute diffusion des enregistrements des prestations (voir paragraphe V) ainsi que de la charte graphique pour les supports print et numériques
- Inscrire ses candidats à la demi-finale pour représenter le regroupement/l'université auquel les candidats sont rattachés auprès du comité national d'organisation (CPU, CNRS), **avant le 24 mars 2021** et fournir l'ensemble des documents nécessaires à la communication;
- Vérifier que le doctorant finaliste représente bien, à la finale, l'université ou le regroupement universitaire dans lequel il est inscrit ;
- Fournir les documents suivant pour les candidats demi-finalistes avant le 24 mars 2021 :
 - le **justificatif d'inscription** à l'université, pour l'année universitaire en cours (2020-2021) ou le document justifiant que le doctorant a soutenu (ou va soutenir) sa thèse de doctorat pendant cette année universitaire. En 2021 la participation des doctorants sera étendue de manière exceptionnelle. Pourront participer les candidats inscrits en doctorat pour l'année universitaire en cours (2020-2021), ainsi que ceux ayant obtenus leur doctorat lors des deux années universitaires précédentes à savoir 2019-2020 et 2018-2019.
 - la photocopie de **la carte d'étudiant**;
 - les **coordonnées complètes** du candidat : nom, prénom, adresse courriel valide jusqu'en octobre 2021, adresse postale et numéro de téléphone;
 - le **titre officiel du projet de recherche** de doctorat complet non vulgarisé ainsi que la date de dépôt du travail si celui-ci a déjà été déposé et un titre vulgarisé;
 - les coordonnées complètes du **directeur de thèse et du directeur de labo** : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone;
 - la **diapositive du candidat** utilisée pour sa présentation lors de la finale interne à l'université au format demandé, avec les images libres de droit et sans logo (université, laboratoire...). Si le candidat souhaite modifier sa diapo pour la finale nationale, il est possible d'envoyer la version finale jusqu'au 14 mai 2021 ;
 - Une photo (portrait) du candidat de bonne qualité (HD) et libre de droit que nous pourrons utiliser sur notre site Internet ou dans les médias sociaux afin mettre le candidat en valeur ;
 - Un scan du **droit à l'image** signé par le finaliste lors de la finale régionale ;

- Assumer les frais de transport et d'hébergement des lauréats et de la délégation pour leur participation à la demi-finale et la finale nationale.

2. Le comité national d'organisation (CPU, CNRS) s'engage à :

- Fournir aux universités/regroupements membres de la CPU et délégations CNRS tous les documents préparatoires nécessaires : cahier de l'organisateur, cahier du candidat, cahier du jury, logo à décliner, charte graphique et éléments fixes et animés;
- Mettre en place et gérer la communication nationale de l'événement et les outils associés (site web mt180.fr, réseaux sociaux, relations presse, supports de communication, etc.);
- Organiser la demi-finale, la finale nationale et la finale internationale 2021. La finale nationale peut être coorganisée avec un regroupement universitaire en région.
- Prendre en charge les frais de transport et d'hébergement du finaliste pour sa participation à la grande finale internationale à l'automne 2021 à Paris.

III - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- S'exprimer en français ;
- En 2021 la participation des doctorants est étendue de manière exceptionnelle. Pour participer, le candidat doit être **inscrit en doctorat** pour l'année universitaire en cours (2020-2021), ou avoir obtenu son doctorat lors des deux années universitaires précédentes à savoir 2019-2020 et 2018-2019.
- Représenter le regroupement universitaire/ l'université dans lequel le doctorant est inscrit;
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- Avoir informé de sa participation au concours leur directeur de thèse et / ou financeurs et son directeur d'unité ;
- Représenter le pays dans lequel il a été sélectionné à la finale internationale;
- Plus largement, le doctorant doit être inscrit dans une université du pays qu'il représentera lors de la finale internationale,
- Ne pas avoir déjà été finaliste national du concours lors une édition précédente,
- Seul le regroupement universitaire du candidat sera affiché sur les supports de communication.

ATTENTION : Tout candidat se présentant au concours doit bien tenir compte du calendrier défini pour l'ensemble de ce concours (des dates de la demi-finale en avril 2021, des dates de la finale nationale en juin 2021 et de la date de la finale internationale qui se tiendra à Paris à l'automne 2021).

2. Règlement

Les contraintes techniques sont décrites ci-dessous et s'appliqueront à tous les participants, sans exception. Il incombe à l'organisateur de l'évènement de les mettre en œuvre.

1. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront à tous les participants, sans exception.

Chronomètre

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire.

Gardien du temps

- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le candidat sans le perturber. Quand le participant est prêt à commencer sa présentation, il l'indique au gardien du temps par un petit signe convenu d'avance. Le chronomètre est alors lancé et le participant peut commencer sa présentation;
- S'il le souhaite, le candidat pourra être averti quand il ne reste que 30 secondes avant la fin (signal visuel);
- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il a le choix : soit il décide de continuer sa prestation et dans le même temps de se disqualifier; soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible.

Gestion des Interruptions

- Sauf problème technique majeur, le chronomètre ne peut être remis à zéro en aucun cas (même si le participant à un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt);
- Si un problème technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas), l'animateur interrompra la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé;
- Le participant n'est pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation du temps par le public

- Il est recommandé qu'un écran soit installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte.

2. Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français**.
- Aucun accessoire ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le candidat a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro casque ou un micro main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire. Ce dispositif sera également efficient sur toute la durée du concours.

3. Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré;
- Les étudiants n'ont droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français;
- La diapositive doit être en format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920x1080 pixels ou 1024x768 pixels selon le vidéoprojecteur de la salle). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint par les organisateurs de la finale;
- Les candidats devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours;
- Aucun logo ne devra figurer sur la diapositive du candidat (université, laboratoire, etc...);

- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé;
- Le visuel du lauréat participant à la finale nationale devra être envoyé au plus tard le **14 mai 2021** au comité national d'organisation (CPU, CNRS);
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet non vulgarisé de la thèse sera annoncé oralement par l'animateur de la compétition et affiché dans un jingle d'introduction du candidat.

3. Critères d'évaluation

Les membres du jury des finales régionales, de la demi-finale, de la finale nationale et de la finale internationale se baseront sur les critères suivants pour évaluer les candidats :

1. Talent d'orateur

- Le participant a-t-il démontré des qualités d'orateur et a-t-il fait preuve d'éloquence, de justesse de ton ?
Voici quelques critères : Voix claire, présentation rythmée, justesse du ton utilisé, présence sur scène, interaction avec le public, enchaînement des idées...
- La personnalité du candidat : discours naturel, passionné, retour sur expériences

2. Médiation du sujet

- Le participant a-t-il utilisé une narration adéquate à la compréhension des contextes, enjeux et éventuels résultats de ces recherches ?
- Compréhension du sujet
- la diapositive apporte-t-elle une plus-value à la médiation du sujet ? (si utilisée)

3. Coup de cœur (1 point bonus)

- Point particulièrement marquant lors de la présentation du doctorant.

IV - Modalités d'organisation de la compétition

Les compétitions par regroupements universitaires doivent permettre de sélectionner deux étudiants finalistes qui participeront à la demi-finale et représenteront le regroupement universitaire ou l'université dans lequel il est inscrit. L'obtention du 1^{er} prix du jury ou du prix du public (ou du 2^{ème} prix du jury dans le cas où le 1^{er} prix est identique au prix du public) permet aux candidats d'accéder à la demi-finale du concours.

1. Sélection du jury

Afin d'homogénéiser le plus possible l'expérience des candidats des différentes régions, le comité national d'organisation recommande :

- D'inclure de 3 à 5 membres dans leur jury (et de désigner un président du jury);
- D'essayer d'équilibrer le genre, l'âge, les disciplines, les fonctions parmi les membres du jury;
- D'inclure des représentants du monde économique, artistique, des médias et de la culture scientifique et bien sûr du monde de la recherche;
- En cas de conflit d'intérêt (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury fait une présentation), le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations;
- La délibération du jury ne devra pas excéder les 30 minutes.

Nous conseillons fortement qu'une personne de l'organisation accompagne le jury tout au long de la finale et de sa délibération afin de lui rappeler les critères et veiller au respect de ceux-ci.

2. Déroulement de l'évènement

Il est recommandé de prévoir un espace assez grand et répondant aux normes de sécurité pour accueillir du public.

1. Matériel nécessaire

Pour un déroulement optimal de la compétition, il est suggéré de se munir du matériel suivant :

- un ordinateur et un vidéo projecteur pour le visuel de chaque participant;
- un ordinateur pour le chronomètre (relié à un écran visible par le participant et éventuellement à un second écran tourné vers le public);
- un grand écran pour les projections;
- un pupitre ou un mange-debout pour l'animateur et pour les participants qui le souhaitent;

- un micro pour le participant et un micro pour l'animateur;
- un accessoire bien visible (ex : drapeau ou une feuille colorée) pour annoncer qu'il ne reste que 30 secondes, s'il n'est pas inclus dans le chronomètre;
- tables et chaises pour les membres du jury;
- des bulletins de vote pour permettre au public de voter.

2. Préparation du lieu



3. Réunion de préparation/répétition générale

Une réunion de préparation ou une répétition générale est vivement conseillée (la veille ou le matin) afin que les candidats découvrent la salle, que leur diapositive soit testée (légèrement modifiée si besoin), qu'ils puissent faire un essai du micro et du chronomètre et poser des questions s'ils le désirent. Ils font également connaissance avec l'animateur, la personne gardienne du temps et les responsables de l'évènement.

L'ordre de passage des candidats est tiré au sort en amont de la finale.

4. Pendant la finale

Des moments de pause pourront être insérés entre les présentations.

À la fin de la compétition, le jury se retire pour délibérer.

5. Vote du public

Le dépouillement devra avoir lieu pendant la délibération du jury (délibération de 30 minutes maximum) pour permettre d'annoncer le prix du public en même temps que les prix du jury.

6. Proclamation et remise des prix

Le jury proclame les résultats et décerne les prix. Le type de prix est laissé à l'appréciation de l'organisateur.

3. Désignation d'un animateur

Il est vivement conseillé qu'une personne anime la compétition. L'animateur sera chargé de présenter les participants, d'annoncer leur sujet de doctorat complet (titre de thèse non vulgarisé), de les encourager et de créer une ambiance festive et conviviale dans la salle.

V - Ligne éditoriale vidéo

Les regroupements universitaires et universités participants s'engagent à réaliser / faire réaliser des vidéos des prestations des candidats lors de leur concours interne : au minimum 1 vidéo des candidats finalistes. Cette vidéo devra obligatoirement être envoyée (dans son format natif) au comité national d'organisation au plus tard 7 jours après la date de la finale du regroupement et avant le 24 mars 2021. En fonction des partenariats en cours ce délai pourra être réduit.

Un cahier des charges techniques pour la captation vous est fourni en annexe.

1. Recommandations

Les établissements s'engagent à respecter les recommandations suivantes :

- Ces vidéos devront intégrer deux jingles vidéo de « début » et « fin » fournies par le comité national d'organisation (cf. kit communication);
- Les enregistrements devront intégrer la diapositive du candidat. Ils débuteront au top départ de la présentation du candidat et s'arrêteront au signal de fin des 180 secondes;
- Pour intégrer la diapositive du candidat à la vidéo, le regroupement pourra effectuer une incrustation de la diapositive sur l'écran complet pendant quelques secondes ou en miniature en bas d'écran pendant toute la durée de la présentation du candidat;
- Les vidéos n'intégreront pas d'autres éléments (animation, voix off...)
- Les prestataires retenus pour la réalisation des vidéos devront respecter la charte mais également le calendrier de diffusion (remise de la vidéo du finaliste au maximum 7 jours après la finale du regroupement et avant le 24 mars 2021, primeur étant donnée aux universités concernées et au comité national d'organisation);
- Les regroupements devront s'assurer que tous les candidats aient signés un droit à l'image et fournir, *a minima*, le scan de cette autorisation pour le candidat finaliste au comité national d'organisation.

2. Diffusions

Les vidéos sont conçues pour être utilisées par l'ensemble des participants de *Ma thèse en 180 secondes*. Elles pourront être utilisées également lors d'événements propres à chaque établissement (Fête de la science, rencontres lycéens, etc.).

Les vidéos seront mises en ligne sur les sites des universités et pourront être relayées sur plusieurs réseaux sociaux.

Une demande d'autorisation de diffusion sera nécessaire pour toute diffusion extérieure.

VI - Coordonnées

Pour obtenir des renseignements sur la façon de coordonner votre participation au concours *Ma thèse en 180 secondes*, veuillez prendre contact avec :

CPU

Marine LOPES
Chargée de communication
103 Boulevard Saint-Michel
75005 Paris
Tél. 01 44 32 90 05
Email : marine.lopes@cpu.fr

CNRS

Marie-Emilie ARRAULT
Chargée de communication
3 rue Michel Ange
75794 Paris cedex 16
Tél. 01 44 96 45 34
Email : marie-emilie.arrault@cnrs-dir.fr